

 <p>Conseil scolaire Centre-Nord</p> <p>301, 8627, 91^e Rue Edmonton (Alberta) T6C 3N1 téléphone : (780) 468-6440 télécopieur : (780) 440-1631</p>	Référence : G-7011 PA	Page 1 de 1
	Catégorie : PERSONNEL	
	Objet : RECRUTEMENT DE DIRECTIONS D'ÉCOLE	
	Référence(s) juridique(s) : Article(s) 93, 95 et 96 de la <i>Loi scolaire</i>	
Autre(s) référence(s) :		
Date d'émission : 15 avril 1996		
Révision(s) :		

PROCÉDURES

1. La direction générale est responsable :
 - 1.1 d'assurer le respect des directives générales du Conseil scolaire quant au recrutement des candidats à la direction des écoles; et,
 - 1.2 d'établir pour chaque candidat(e) un dossier qui devra contenir une demande écrite, les références requises et tout autre document susceptible de guider le choix du comité de sélection et, finalement, le Conseil scolaire.